



## Syrie- Al-Mouallem à De Mistura : «Nous n'accepterons plus votre transgression de l'objectivité pour satisfaire telle ou telle partie»

Conférence de presse de Monsieur Walid al-Mouallem, vice-premier ministre et ministre syrien des Affaires étrangères et des Expatriés

Par [Walid al-Mouallem](#)

Mondialisation.ca, 14 mars 2016

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#)

Analyses: [SYRIE](#)

Mes frères et sœurs,

Nous nous réjouissons de la présence parmi nous du Docteur Bachar al-Jaafari, chef de la délégation arabe syrienne, ainsi que des membres de cette délégation qui quittera demain [Dimanche 13 mars] pour Genève. Naturellement, que Dieu les protège, car leur mission est nationale.

Nous avons reçu une lettre de Stephan de Mistura nous informant que la date de sa réunion avec notre délégation, dans les locaux des Nations Unies, est fixée au lundi matin, 14 mars, et que la session débutera par cette première rencontre.

C'est une bonne chose, mais notre délégation ne répétera pas les erreurs de la session précédente, c'est-à-dire qu'elle ne restera pas à attendre, à Genève, l'arrivée des autres délégations au siège des Nations Unies plus de 24H avant d'entamer le dialogue.

Nous espérons que ce dialogue aura lieu avec la plus grande participation « des oppositions » conformément au mandat confié à M. de Mistura par le Conseil de sécurité et les communiqués de Vienne et Munich, notamment avec la participation des représentants de l' « opposition nationale », lesquels n'ont pas élu domicile dans les hôtels cinq étoiles à l'étranger et ne sont pas tenus par des agendas étrangers. Raisons pour lesquelles nous espérons leur présence, d'autant plus que nulle opposition ne peut prétendre représenter, à elle seule, toutes les autres.

La semaine dernière a vu un flot de déclarations émanant de M. de Mistura, dont sa conférence de presse du 9 courant où il a précisé le programme de la session qui débutera donc le 14 mars, en disant qu'elle concernera le gouvernement, la Constitution, les élections parlementaires et présidentielles, lesquelles devront avoir lieu dans les 18 mois à partir de cette date.

Premièrement, les documents des Nations Unies n'accordent pas à M. de Mistura le droit de proposer l'ordre du jour des réunions, car c'est sur ce sujet que doivent s'entendre les interlocuteurs, le dialogue étant censé se dérouler entre Syriens et sous direction syrienne. Notre délégation est prête pour en discuter.

Ensuite, lorsque M. de Mistura parle de la Constitution, il sait que c'est au futur « gouvernement d'union nationale » d'en discuter et que c'est à lui de désigner le comité chargé de rédiger une nouvelle Constitution ou de modifier la Constitution actuelle, avant de la soumettre à l'approbation effective du peuple syrien par referendum.

L'autre point sur lequel je voudrais revenir concerne ce que M. de Mistura a déclaré à propos des élections dans les 18 mois à venir. S'agissant des élections parlementaires, elles sont prévues dans les textes des communiqués de Vienne et de la résolution du Conseil de sécurité. En revanche, nul n'a le droit, ni M. de Mistura, ni qui que ce soit d'autre, de parler des élections présidentielles. C'est un droit réservé exclusivement au peuple syrien et, par conséquent, je répète que ce qu'a déclaré M. de Mistura constitue une transgression à l'ensemble des textes des Nations Unies et des communiqués de Vienne et de Munich, lesquels précisent que c'est au peuple syrien de décider de l'avenir de la Syrie.

C'est pourquoi, je dis à M. de Mistura : « Dorénavant, nous refuserons que vous transgressiez l'objectivité pour satisfaire telle ou telle partie et que notre délégation rejettera toute tentative visant à mettre cette question des élections présidentielles à l'ordre du jour. Notre délégation n'est pas autorisée à le faire. Ce droit n'appartient qu'au peuple syrien et à lui seul ».

Quant aux élections parlementaires, actuellement en cours de préparation, elles répondent à une échéance constitutionnelle qui doit être respectée et ne contreviennent pas au « dialogue » de Genève. C'est pourquoi nous n'acceptons pas les réserves de quiconque sur ce sujet, étant donné que nous attendons de la part de ceux qui préconisent la démocratie de respecter l'application des exigences constitutionnelles, non de s'en offusquer. Nous sommes heureux de constater la motivation populaire avec plus de 11 000 candidats inscrits. Ce qui prouve que les Syriens tiennent à la vie et à façonner l'avenir de leur pays. J'invite donc nos concitoyens à voter massivement lors de cette échéance pour que nous puissions offrir à la communauté internationale une image claire de la nature de notre peuple.

Concernant « l'arrêt des combats », nous nous y sommes engagés à partir du 27 février dernier. Nous le sommes toujours. Vous vous rappelez qu'au moment où nous avons cessé les combats, nos Forces armées progressaient sur tous les fronts. Par conséquent, la raison de cet accord consenti par la direction syrienne ne peut être interprétée autrement que par son souci d'arrêter l'effusion du sang syrien. Il n'empêche que des violations de la part des groupes armés ont eu lieu ; certaines violations contre lesquelles l'Armée syrienne a riposté, d'autres qu'elle a négligées.

Ici, il nous faut réaffirmer le droit de nos Forces armées de répondre à ces violations et je dis aux membres de la commission compétente à Genève -laquelle, à notre grand regret, compte une majorité de représentants d'États qui ont conspiré et continuent de conspirer contre la Syrie- que le droit de réponse à de telles violations est légitime. Il ne peut être considéré comme une violation par lui-même et c'est ce que notre Armée est amenée à faire.

À cette occasion, j'invite tous ceux qui portent illégalement des armes à profiter de l'arrêt des combats et à prendre le chemin de la « Réconciliation » et du règlement de leur situation. Tous ceux qui ont été dupés doivent réaliser que l'arrogance n'est plus de mise et que la crise se dirige vers sa fin. Nous accueillerons donc favorablement tous ceux qui souhaitent participer, aux côtés de notre Armée, à la lutte contre le terrorisme de Daech, du

Front al-Nosra et des organisations qui leur sont liées.

Ces deux derniers mois nous avons assisté à une guerre médiatique particulièrement féroce. Elle a commencé par des annonces d'intervention militaire au sol, puis est passée aux projets de partition. Je vous dis que nul n'ose prendre le risque d'une intervention terrestre, d'où le recul sur ces propos.

Ils ont dit : « Nous voulons que toutes les forces de la Coalition interviennent... », et la dernière déclaration du Président Obama a prouvé qu'il n'interviendra pas. Que ceux qui veulent intervenir seuls, commencent donc par l'emporter au Yémen. De même, ils ont parlé d'un plan B, et il y a deux jours John Kerry a déclaré qu'il n'y avait pas de plan B.

Ces propos sont sans fondement. Ils n'existent que dans l'esprit de certains. Certains à qui je rappellerai l'Histoire et plus particulièrement ce qui s'est passé en Syrie en 1925, lorsque la Grande Révolution syrienne a éclaté parce que le colonialisme français projetait la partition de la Syrie en mini-États.

C'est donc en toute confiance que je vous dis que notre peuple refusera toute tentative de partition. D'ailleurs, le Président Al-Assad n'a cessé de dire dans tous ses discours que nous libérerons chaque pouce de la terre syrienne du terrorisme takfiri.

Quant à la piste du fédéralisme promue par les médias étrangers citant le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Riabkov, sachez qu'ils en ont fait une lecture irréaliste, étant donné qu'il a bien dit : « à condition que les Syriens soient d'accord... ».

Et moi, je dis en ma qualité de citoyen syrien ma conviction que vous êtes tous d'accord avec moi pour refuser le discours sur le fédéralisme.

Nous sommes tous pour l'unité de la Syrie, de sa géographie et de son peuple. Nous sommes tous pour son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale. C'est du moins ce qu'affirment tous les documents internationaux concernant la Syrie, y compris ceux qui tentent de remédier à la situation actuelle.

Je vous remercie.

**Walid al-Mouallem**

Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Expatriés

Damas, le 12/03/2016

Source : Vidéo / Al-Fadaiya [Syrie]

<https://www.youtube.com/watch?v=OMDSvjs3WvA&feature=youtu.be&app=desktop>

Transcription et traduction par Mouna Alno-Nakhal pour Mondialisation.ca

---

Articles Par : **Walid al-Mouallem**

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)